

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

Enquête citoyenne sur l'opération de déguerpissement à Kaporo Rails

Rapport

Présenté par la JEUNESSE CEDEAO-GUINÉE



Intégration-Paix-Développement

Siège social : Coankry/Guinée, Immeuble Dorah, Aéroport Camp Carrefour/
Commune de Matoto.

Tel : (+224) 628 02 02 09/ 664 44 64 90/ 628 25 97 38

Email: jeunessecedeagoinee@gmail.com / aboukoita@gmail.com

Site web: www.jeunessecedeagoinee.org

Table des matières

I.	<u>CONTEXTE ET JUSTIFICATION</u>	3
II.	<u>OBJECTIFS</u>	5
<i>2.1.</i>	<i>Objectif général</i>	5
<i>2.2.</i>	<i>Objectifs spécifiques</i>	5
III.	<u>DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE</u>	5
<i>3.1.</i>	<i>Type d'étude</i>	5
<i>3.2.</i>	<i>Cadre et population d'étude</i>	6
<i>3.3.</i>	<i>Variables de l'étude</i>	6
<i>3.4.</i>	<i>Echantillonnage</i>	6
<i>3.5.</i>	<i>Méthode et outils de collecte des données</i>	6
<i>3.6.</i>	<i>Organisation pratique de l'enquête</i>	6
<i>3.7.</i>	<i>Traitement et analyse</i>	6
IV.	<u>PRESENTATION ET INTERPRÉTATION DES RESULTATS DE L'ÉTUDE</u>	7
<i>4.1.</i>	<i>Nombre de personnes dans le ménage</i>	7
<i>4.2.</i>	<i>Nombre de femmes dans le foyer</i>	7
<i>4.3.</i>	<i>Nombre d'enfants</i>	8
<i>4.4.</i>	<i>Disponibilité des documents du terrain</i>	9
<i>4.5.</i>	<i>Ce que demandent les victimes</i>	10
<i>4.6.</i>	<i>Disponibilité des lieux publics</i>	10
V.	<u>CONCLUSION</u>	12
VI.	<u>RECOMMANDATIONS</u>	12
	<u>BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE</u>	15

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La tenure foncière guinéenne a débuté durant la période coloniale avec l'instauration du régime de la propriété foncière (décrets du 24 mars 1901, 24 juillet 1906 et du 26 juillet 1932). A l'accession de la Guinée à l'indépendance, le Gouvernement met fin à cette gestion coloniale avec le décret 242/PRG de 1959, faisant de l'ensemble des terres guinéennes la propriété de l'Etat. Après le premier régime, une rupture nette a installé de profonds bouleversements au niveau du secteur foncier guinéen [2].

En effet, en 1989, d'importantes réformes institutionnelles et règlementaires liées aux politiques foncières sont entreprises. En exemple, le décret N° 212/PRG/SGG/89 modifiant et complétant le décret N° 102/PRG/SGG/09 du 16 Octobre 1989, portant création de réserves foncières au profil de l'Etat et autorisant l'ouverture de routes urbaines à Conakry. Les dispositions de l'Article, alinéa 4 de ce décret stipule que « les occupants de ces zones seront déguerpis au fur et à mesure des besoins d'aménagement de la puissance publique. Ces occupants qui auraient mis en valeur leur fonds avant la date du 20 Avril 1988, ci-dessus indiquée, ne sont déguerpis que si l'Etat s'engage à les recaser et à les indemniser de la valeur de leur réalisation sur le fonds. » [6]

Plusieurs actions suivirent les décrets de 1989, notamment, l'élaboration en 1990 de nombreux documents de planification dont le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), les Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement (SRAD), le Plan de Développement Urbain de Conakry (PDUC). Malheureusement, ces initiatives n'ont pas produit les effets escomptés. [2]

Leur échec pourrait être attribué à la gestion des terres publiques par plusieurs structures que sont entre autres, la Présidence de la République à travers la Direction du Patrimoine Bâti Public et le Ministère des Finances à travers le service financier des cadastres. De nombreux conflits d'intérêt affectant sérieusement la gestion du patrimoine foncier de l'Etat entre ces différentes institutions ont générés [2] Une sorte de corruption poussée qui a abouti à l'occupation quasi-totale des domaines réservés de l'Etat par les particuliers. Pour rectifier le tir, il a été lancé en 1998 à Kaporails, la toute première opération de déguerpissement dans la ville de Conakry.

Ces opérations par lesquelles sont évacués les occupants d'un domaine même si il est mis en valeur pour des motifs d'utilité publique, ont

marqué de leur empreinte, l'histoire du processus d'urbanisation [1] de la ville de Conakry. Elles ont conduit à un rapport de force entre l'État « déguerpisseur » et les habitants « déguerpis », ayant débouché sur une méfiance grandissante entre citoyens de cette localité et l'État qui, aujourd'hui encore reste de mise [8].

De nombreux rapports fournis au terme d'études et d'investigations, et les diagnostics sécuritaires posés depuis 1998, indiquent que la nature et le caractère des opérations qui ont été menées et l'absence des mesures d'accompagnement des victimes, ont causés des frustrations qui ont contribué progressivement à instituer un climat d'insécurité inquiétant tant à Conakry qu'à l'intérieur du pays. Dès lors, des jeunes des quartiers environnant l'axe Cosa - Bambeto – Hamdalaye, n'ont plus hésité à faire le coup de poing pour manifester leur mécontentement, lors des rassemblements ayant suivi les événements de Kaporo-Rail en 1998. [4]

Hors mis cette problématique au contexte préoccupant, il y a lieu de mentionner que les finalités pour lesquelles ont été engagées ces premières opérations de démolition n'avaient jamais été réalistes. Les responsabilités exercées par les différentes autorités compétentes débordant les unes sur les autres, et la diversité des intérêts et les chevauchements entre elles, ont entraîné un traitement différencié des questions foncières. Cela a eu pour résultat, l'absence de mécanismes de coordination efficaces [2]. Face à l'impuissance des pouvoirs publics, une forme d'occupation spatiale tolérée bien que contraire à la loi s'est installée. Un nombre important de spéculations foncières basées sur le jeu du marché parallèle et de la corruption à tous les niveaux, ont caractérisés le secteur foncier [2] à Kaporo Rails. Les chefs de quartiers ou de secteurs, avec la complicité des autorités étatiques, se sont ainsi octroyés une certaine légitimité traditionnelle, dite coutumière, pour vendre des terrains qui dépendent du domaine public. [3, 8, 2]

Dès lors, la problématique de la maîtrise foncière que se disputent les innombrables acteurs qui interviennent dans la filière de la gestion foncière et domaniale, ont ouverts les portes aux pratiques frauduleuses et la corruption [2]. Un énorme fossé est né entre les dispositions juridiques et leur application concrète. Ceci a amené le gouvernement guinéen grâce à l'appui financier de la Délégation de l'Union Européenne et technique de la Banque Mondiale, à faire appel au CAGF pour une évaluation systématique de la gouvernance foncière, dans le but d'identifier les goulots d'étranglement et les défis à relever [2]. A l'issu

d'un rapport fournit en 2015, la deuxième opération de déguerpissement a de nouveau ciblé en l'espace de 21 ans, le centre directionnel de Koloma, communément appelé Kapor rails. Ces déguerpissements réactivent les premières opérations menées par le régime du Général Président Lansana Conté à la fin de 1998, caractérisées par la technique de l'« urbanisme du bulldozer » pour assainir le tissu urbain [6]. Depuis, aucune maison, boutique ou lieu de culte bâti ne semble résister aux agents de sécurité et aux bulldozers qui accompagnent les descentes musclées dans le quartier. [5]

Même s'il s'avère que les déguerpissements sont nécessaires, il faut tout de même préciser qu'elles peuvent s'ériger en injustice sociale, au vu de la procédure, de la brutalité avec laquelle ils sont organisés et le manque de politique de relogement des victimes. La particularité de ces opérations est que les réaménagements que l'Etat prend pour justification ne vont souvent pas dans le sens de l'amélioration du cadre de vie des populations déguerpies. Au contraire, elles se traduisent par une aggravation des conditions de vie des victimes. [1]

Aujourd'hui, ce sont des centaines de familles sans espoir, délogées et traumatisées, qui dorment à la belle étoile, dans un difficile et peineux contexte d'obtention de logement à Conakry, sans oublier l'approche à grand pas de la saison pluvieuse avec son traditionnel cortège de victimes d'inondation et de maladies épidémiques.

Si depuis l'amorce du terrassement, aucune étude n'a été conduite pour identifier les réels besoins des populations désormais plus vulnérables, il faut ajouter que l'analyse que se fait l'opinion publique depuis l'entame des opérations, ne permet pas de saisir la complexité du phénomène. Aussi, les prises de positions souvent partisans et les réactions faites sous la variable ethnique ne permettent pas, à l'état actuel des choses, d'aborder sans parti pris, le problème dans ses aspects aussi différents que complexes. Afin de trancher la question par-delà les foisonnantes contradictions, la conduite d'une étude est nécessaire. Une telle démarche est utile et pertinente pour réunir les informations permettant aux décideurs et partenaires au développement, d'entreprendre des actions allant dans le sens de l'identification des besoins réels des victimes, pour pouvoir mieux répondre aux questions spécifiques liées au déguerpissement de Kapor rails.

Ainsi, au terme d'une semaine de concertation et de réflexion, la **Jeunesse-CEDEAO-Guinée**, a décidé de conduire une étude dans le but de mieux toucher du doigt la réalité, afin de proposer sur la base d'une

investigation approfondie, des démarches et stratégies permettant non seulement de formuler des recommandations à l'endroit de l'Etat pour minimiser le choc des déguerpis, mais aussi et surtout, de proposer des pistes de solution prompt à prévenir de prochaines tensions qui risquent de faire immersion à l'avenir.

II. OBJECTIFS

2.1. Objectif général

L'objectif général de cette étude était de collecter des informations auprès des victimes du déguerpissement à Kaporu Rail, afin de produire un rapport d'étude permettant de déclencher au moyen d'un plaidoyer auprès des gouvernants et des partenaires au développement, un changement positif en faveur des victimes pour le respect, la protection et l'application d'un ou plusieurs droits en particulier.

2.2. Objectifs spécifiques

- Collecter des informations auprès des victimes du déguerpissement à Kaporu Rail ;
- Produire un rapport d'étude des données collectées ;
- Formuler des recommandations qui déboucheront sur un plaidoyer pour la mise en place d'un plan de résilience et d'accompagnement au bénéfice des victimes des opérations du déguerpissement.

III. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

3.1. Type d'étude

En tenant compte des objectifs, nous avons conduit une étude transversale mixte (qualitative et quantitative) dont l'objectif est de recueillir au moyen d'entretiens individuels, les perceptions des habitants de Kaporu Rail sur quelques données démographiques et leur vécu, depuis l'entame des opérations de déguerpissement ayant ciblé leur quartier.

Elle s'est essentiellement reposé sur :

- Une revue documentaire
- Les entretiens individuels
- L'observation directe de l'existant et de l'environnement physique.

Cette approche qui a permis d'atteindre les objectifs de l'étude et de produire les résultats attendus est détaillée comme suit :

- ***La revue documentaire***

Elle a consisté à exploiter des documents (rapports et articles) en lien avec l'étude. D'autres sources d'informations se rapportant à notre étude telles que les sites internet, ont également été consultées.

- ***Interviews individuelles***

Elles ont consisté à utiliser un questionnaire et un guide d'entretien comme outils de collecte, pour recueillir les données auprès des cibles de l'étude.

- ***Les observations***

Les observations de terrain visaient à aller plus loin que les déclarations des individus. Elles consistaient à observer les acteurs et leur environnement, afin de comprendre le phénomène pour mieux toucher du doigt les réalités auxquelles sont confrontés les populations déguerpies.

3.2. Cadre et population d'étude

L'étude s'est spécifiquement concentrée sur Kaporu Rails. La population d'étude était composée des habitants qui y résidaient peu avant l'entame des opérations et au moment de la collecte des informations.

3.3. Variables de l'étude

Les variables de l'étude concernaient :

- Le nombre de personnes dans le foyer des victimes incluant le nombre de femmes et d'enfants ;
- La disponibilité des documents administratifs des occupants terriens
- Les principales attentes des victimes
- La disponibilité sur la zone de déguerpissement des lieux publics et leur nature.

Toutes ces variables ont été soutenues par des données relatives aux perceptions des répondants, couplées à des observations et autres constats faits par les agents de collecte familiers aux enquêtes, qui ont

été formés et déployés sur le terrain pour la collecte des informations.

3.4. Echantillonnage

L'échantillonnage de la présente étude ne s'est pas fait au moyen d'une base de sondage et des algorithmes statistiques de tirage pour le prélèvement d'un échantillon représentatif. Il s'est fait sur la base d'un choix raisonné, en raison de l'urgence que l'étude posait et des types de données à collecter.

3.5. Méthode et outils de collecte des données

Deux (2) principaux outils ont été utilisés pour la collecte des données. Il s'agissait d'un questionnaire et d'un guide d'entretien. Le questionnaire a servi pour la collecte des données quantitatives et le guide, pour recueillir de manière approfondie, les perceptions des sujets de l'étude.

3.6. Organisation pratique de l'enquête

En prélude à la collecte des données, des rencontres de réflexion ont été organisées au bureau de la **Jeunesse CEDEAO-Guinée**. Les enquêteurs présents à ces échanges, ont, au terme d'une Assemblée extraordinaire et d'un jour de pré-test, été formés et orientés sur la nature des informations à collecter et la nécessité de fournir des données de qualité.

3.7. Traitement et analyse

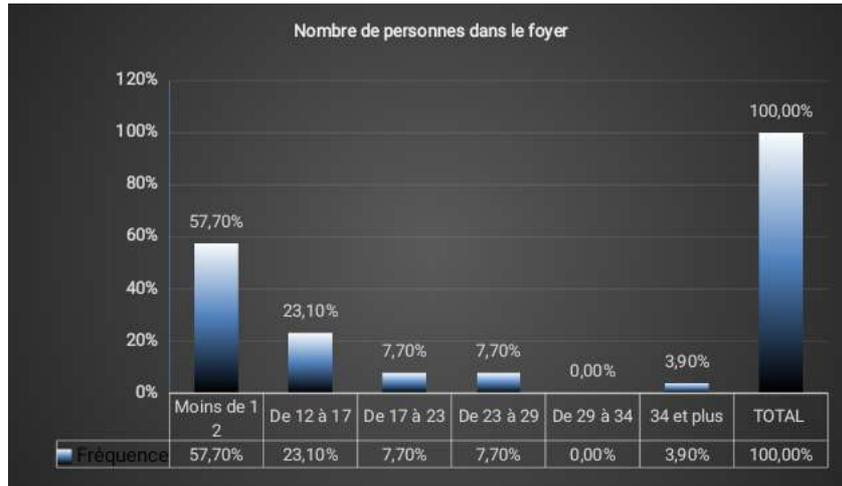
Les données quantitatives ont été analysées au moyen du logiciel Sphinx+2. Le microsoft Excel 2013 a été utilisé par la tabulation et la représentation graphique. Pour ce qui est des données qualitatives, elles ont d'abord été transcrites avant d'être soumises à une analyse de contenu. A travers la méthode de triangulation, ces deux types de données ont été soumis à une analyse descriptive et explicative.

IV. PRESENTATION ET INTERPRÉTATION DES RESULTATS DE L'ÉTUDE

La présente section de notre rapport se propose de pénétrer par-delà les indicateurs chiffrés, l'univers des représentations des habitants de Kapororails, à travers une analyse approfondie de leur ressenti et besoins, à la suite des récentes opérations de déguerpissement lancées par le gouvernement. Organisée en sous-sections, les trois premières donnent des statistiques sur le nombre de personnes dans les foyers ciblés durant l'étude. Les autres s'accroissent sur la disponibilité des documents administratifs pour les terriens, les besoins des victimes et la disponibilité des lieux publics.

Débouchant sur une conclusion et quelques recommandations, toutes celles-ci sont appuyées par les observations et les perceptions des répondants, recueillis au moyen d'interviews individuelles approfondies durant la collecte des données.

4.1. Nombre de personnes dans le ménage



L'analyse des données indique que le nombre total de personnes dans les 26 ménages ciblés pendant l'enquête est de 328. Le nombre minimal de personnes interrogées dans les ménages durant l'investigation est de 6. Le ménage le plus grand totalise 40 personnes. Ce qui indique donc qu'en moyenne, on peut compter 13 individus par ménage.

4.2. Nombre de femmes dans le foyer

Nombre de femmes	Nombre de fois cité	Fréquence
Moins de 2	1	3,90%
De 2 à 4	14	53,90%
De 4 à 6	4	15,40%
De 6 à 8	4	15,40%
De 8 à 10	1	3,90%
De 10 à 12	0	0,00%
12 et plus	2	7,70%
TOTAL	26	100%
Source : Enquête citoyenne J-CEDEAO Guinée, Mars 2019		

Dans les 26 ménages inclus dans notre étude, chacun d'eux contenait au minimum une (1) femme. Le maximum de femmes par ménage est égal à 18, soit une moyenne de 5 femmes par ménage. Ainsi, s'il est établi que l'ensemble des personnes interrogées est de 328 (*cf. tableau 1*), il faut noter que les femmes avec un total de 117, représentent donc 36 % de l'échantillon.

Si ces chiffres, ne concernant qu'une frange de la population suffisent pour se faire une idée du nombre important de femmes parmi la population de déguerpis, la connaissance de leur état et conditions matérielles d'existence importe aussi. En effet, les observations de terrain qui se sont déroulées parallèlement à la collecte des données, ont permis d'identifier un nombre considérable de femmes en état de famille poussé. Elles ont également révélés l'existence au nombre de ces femmes, des nourrices ou encadreurs de petits enfants, qui ont toutes été frappées de plein fouet par les opérations de déguerpissement, pendant qu'elles avaient, de toute évidence et au vu de leurs conditions de vie présentes, plus besoin de tranquillité et de stabilité au vu des circonstances.

4.3. Nombre d'enfants

Nombre d'enfants	Nombre de fois cité	Fréquence
Moins de 2	1	3,90%
De 2 à 4	5	19,20%
De 4 à 6	11	42,30%
De 6 à 8	3	11,50%

De 8 à 10	2	7,70%
De 10 à 12	1	3,90%
12 et plus	3	11,50%
TOTAL	26	100%
Source : Enquête citoyenne J-CEDEAO Guinée, Mars 2019		

A l'image des femmes, on a pu rencontrer au moins un (1) enfant dans chaque ménage. Dans certains foyers, on pouvait dénombrer jusqu'à 20 enfants. Ce qui donne une moyenne de 6 enfants par ménage. De toutes les 328 personnes constituant l'ensemble des individus des ménages ayant répondu à nos questions durant l'investigation, les enfants totalisent un nombre égal à 162. Ceci représente **49%** de l'ensemble des personnes de tous les ménages sondés.

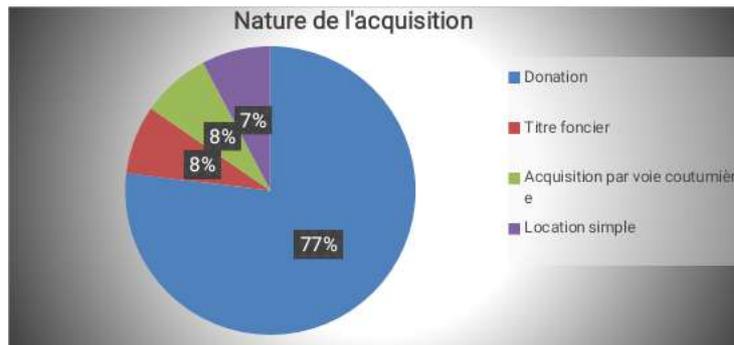
S'il est établi que l'avenir de ces catégories sociales (enfants) ne dépendent quasiment que de la famille, perçue comme lieu souhaité de l'éducation des enfants et l'endroit par excellence où s'exprime la réussite sociale [6], il y a lieu de préciser que cette structure sociale ne peut réussir dans sa mission que lorsque la stabilité et la tranquillité d'esprit des parents sont réunies. Pourtant, le traumatisme et de nombreux facteurs connexes générés par le déguerpissement, laissent augurer un encadrement incertain des enfants par leurs familles.

Il faut aussi préciser que l'analyse des entretiens individuels approfondis réalisés durant l'enquête, nous ont permis de comprendre qu'il se pose entre autres problèmes que rencontrent les familles déguerpies, celui lié à la source de nourriture : « *Pour vivre, nous a confié un des chefs de ménage interrogés sur les lieux, nous partons retirer les bars de fers qui sont enfoncés dans les dalles qui étaient posées sur les latrines des bâtiments qui ont été démolis. Nous les vendons à vil prix. Par exemple à 35'000FG. Chaque jour, poursuit-il, on est obligé de faire ça. On cherche et après on revend pour juste avoir de quoi manger.* »

Dans un contexte où la physionomie des familles de Kaporo rails ne présent plus, du moins à l'état actuel des choses, un cadre approprié pour la protection de l'enfant, il y a de quoi craindre dans un proche avenir, la montée croissante du nombre d'enfants de la rue. Aussi, l'adoption des comportements déviants à travers une éducation par les

pairs (dans la rue) et le risque élevé d'exposition des jeunes filles aux abus sexuels, constituent des déséquilibres qui pourraient s'en suivre, s'il est déjà connu que même avant ces opérations, la jeune fille guinéenne a toujours été exposée au recorrent problème d'abus sexuel.

4.4. Disponibilité des documents du terrain.



La majorité des personnes interrogées ont acquis la portion de terre qu'ils habitaient jusque-là par donation. Ceux qui l'affirment représentent 77% des sujets s'étant prêtés à nos questions durant l'investigation. 8% des répondants nous ont pour leur part confié avoir obtenu la portion de terre qu'ils habitaient avant l'entame des opérations de déguerpissement, par voie coutumière. Diverses raisons pourraient expliquer cet état de fait. Le non recasement par l'Etat des déguerpis de 1998 et son absence sur le terrain, ont favorisé progressivement la réinstallation de ces déguerpis. Aussi, l'homogénéité ethnique et religieuse a davantage renforcé l'émergence des réseaux forts de solidarité et de proximité entre les « déguerpis », qui s'invitaient et se logeaient désormais sur la base des liens sociaux, se traduisant par une interdépendance fondée sur le partage, l'assistance et la donation.

De toutes les personnes interrogées, seules 7% nous ont confié être détenteur d'un titre foncier. Cette information venant de nouveau relancer le débat sur le mode frauduleux d'acquisition des documents fonciers, s'expliquerait par le fait que les conditions requises pour formaliser les droits sur un terrain à usage résidentiel sont très difficiles. La procédure de formalisation est couteuse, complexe et lente, compte tenu des nombreux frais hors norme tel que la corruption, les frais de carburant pour le déplacement et la restauration des services compétents [2].

Sur l'ensemble du public sondé, 8% étaient en location simple. Cette situation témoignant de l'impossibilité du guinéen moyen de se construire une maison, vient de nouveau s'aggraver avec les

«opérations musclées » de déguerpissement, posant un autre problème d'habitation, dans un contexte où l'accès au logement reste à la fois extrêmement difficile et couteux à Conakry.

4.5. Ce que demandent les victimes

Nature du besoin	Nombre de personnes s'étant prononcé	Fréquence
Recasement	21	81%
Dédommagement	11	42%
Accompagnement	10	38%
Nombre total de personnes interrogées	26	
Source : Enquête citoyenne J-CEDEAO Guinée, Mars 2019		

La collecte des données s'est aussi penchée sur ce que les victimes demandent par-dessus tout, après les travaux de terrassement dont ils ont été victimes il y a quelques temps. Interrogés à cet effet sur le sujet, les personnes interrogées ont accordé une attention particulière au recasement. Pour 81% d'entre eux, tel est le besoin le plus pressent.

D'autres par contre ont plutôt prisé le dédommagement (42%). Certains répondants nous ont, durant les interviews individuelles approfondies, confié avoir habité la zone depuis la première république : « *Je suis héritier. C'est mon père qui m'a laissé cet héritage. Mais le document qui montre qu'il a acquis la terre par donation est disponible* » nous a laissé entendre une des victimes s'étant prêté à nos questions durant l'investigation.

Parmi la frange de répondants ayant prisé le dédommagement par-dessus le recasement et l'accompagnement, certains ont cité pour cause, le fait d'avoir perdu un bien autre que le bâtiment. Pour mieux illustrer ces propos, voici le témoignage d'un des répondants recueillis par les agents de collecte des données « *A l'arrivée des gendarmes, il y a un accrochage entre eux et les enfants qui avaient érigés les barrages ici. Ils (les gendarmes) ont rassemblés les saletés là-bas et ils ont mis du feu.*

Quand les gens ont vu que le feu brûlait mon camion, ils sont venus pour l'éteindre. Mais les gendarmes les ont menacés. Par peur, les gens ont observés la scène jusqu'à ce que le camion ait complètement brûlé. Ils étaient là avec leurs pick-up, mais ils empêchaient les gens d'intervenir.»

Pour une troisième catégorie de répondants, l'accompagnement est la chose pour laquelle ils ressentent plus de besoin (38%).

4.6. Disponibilité des lieux publics

Nature du lieu public	Nombre de personnes s'étant prononcé	Fréquence
Mosquée	26	100%
Marché	24	92,30%
Eglise	20	76,90%
Ecole	2	7,70%
Cimetière	1	3,90%
Total de répondants	26	
Source : Enquête citoyenne J-CEDEAO Guinée, Mars 2019		

L'enquête citoyenne sur l'opération de déguerpissement à Kapor Rail a aussi permis de mettre en évidence l'information selon laquelle, le terrassement au-delà des habitations, a également concerné les lieux publics. Durant la collecte des informations, les personnes interrogées ont tous cité la mosquée, comme lieu public présent sur le site de déguerpissement. 92% des participants à l'enquête ont cité le marché et près de 77% des répondants ont plutôt fait mention de l'église.

L'école de l'avis de près de 8% des répondants a aussi été cité comme autre lieu public. Connaissant la faible capacité d'offre des écoles publiques par rapport à la demande, le privé est connu pour son incontournable rôle d'appui à l'absorption de la pléthore d'élèves que le secteur du public ne peut contenir. L'évidence et les rapports de nombreuses études, ont montré des établissements publics extrêmement bourrés, des salles de classe remplies à l'image des boîtes de sardines, avec des infrastructures connaissant un niveau de dégradation poussé, tels que le confèrent les images ci-dessous :



Source : *Enquête sur la participation citoyenne dans le suivi de l'action publique des services de la santé et de l'éducation, 2017*

Au vu des constats susmentionnés, la portée des opérations de déguerpissement systématique de ces derniers jours qui n'ont laissé aucune chance de survie aux écoles privées de Kaporo rails, constitue une nouvelle source d'inquiétude qui vient alimenter le débat autour du gigantesque déséquilibre de l'offre par rapport à la demande des écoles publiques. La problématique de ré-scolarisation des enfants, désormais « sans abri », constitue une tâche noire au système éducatif, qui interpelle une fois de plus les autorités de l'Etat quant à la portée de leur stratégie de récupération du foncier.

V. CONCLUSION

La littérature et les données collectées durant l'investigation indiquent que les opérations de déguerpissement de 1998 survenus dix années avant le terrassement de 2008 [3] confèrent sans nul doute à celles de 2019 tous les enjeux. Si les autorités publiques guinéennes ont « rendez-vous avec les exigences du développement », les populations eux, font malheureusement face à un sérieux chaos, couplé à une psychose généralisée. Entre ces deux logiques, se dresse la nécessité de préserver le droit au bien-être tant pour la collectivité que pour l'individu (déguerpi).

L'histoire du foncier public en Guinée révèle, comme précédemment mentionné, de multiples failles du système de gestion et de la défaillance des procédures utilisées dont les populations paient le prix fort. Il est toutefois à craindre que ne s'amplifie la crise si les « méthodes musclées » jusque-là utilisées, n'évoluent pas vers des formes concertées qui déboucheront sur une forme d'accompagnement des victimes après la fin des opérations. Il est à préciser que 85% du public sondé est composé de femmes et d'enfants. Ce qui laisse donc comprendre que c'est une population déjà vulnérable qui, en lieu et place d'un plan d'accompagnement, se voit davantage fragilisée par un Etat qui, de toute évidence, ne prévoit à l'état actuel des choses, aucun plan de résilience.

VI. RECOMMANDATIONS

Au vu de l'analyse de la situation et sur la base des données collectées durant l'investigation, nous formulons les recommandations que voici :

A l'Etat et aux partenaires au développement :

➤ Démarrer rapidement le recasement des déguerpis

S'il n'est plus nécessaire d'épiloguer sur l'impossibilité pour de nombreuses victimes des opérations du centre directionnel de Koloma de se trouver un logement, il est tout de même utile d'insister sur l'impérieuse nécessité de leur trouver un plan de recasement rapide. Nombreux sont des personnes âgées, des femmes souvent en état de famille, des nourrices et des enfants qui passent depuis un certain moment, leur temps à la belle lune, dans un niveau d'insécurité, connu pour être élevé. Les observations faites par les agents de collecte et les points de vue des répondants ont à 81% des cas, convergé sur la

nécessité de prioriser par-dessus tout, le recasement après un déguerpissement qu'ils ont qualifié de «musclé». Recaser les déguerpis apparait dès alors comme la solution à envisager, même lorsqu'aucun droit foncier n'est reconnu. Cette mesure apparait comme une obligation morale et un moyen de limiter les déséquilibres sociaux, ethniques et sécuritaires qui pourraient dégénérer à la longue.

➤ **Entreprendre des mesures d'accompagnement des victimes**

Face au silence de l'Etat en termes d'accompagnement, une frange de victimes a commencé à se trouver des logements, question de quitter la « belle lune » générée par les opérations de déguerpissement. Nous recommandons à ce propos à l'Etat et les partenaires au développement, un accompagnement financier relatif à la location des nouveaux abris, afin de faciliter et accélérer le processus déjà amorcé par les familles délogées.

➤ **Assurer l'année scolaire en cours et penser à rééquilibrer le système éducatif**

Les observations de terrain faites par les agents de collecte des données, ont permis de constater sur la zone, la présence d'élèves dans leurs uniformes scolaires, assistant sous un regard impuissant aux frustrantes scènes de démolition de leurs habitations du retour de l'école. Les témoignages des uns et des autres recueillis au moyen d'entrevues, ont permis de se rendre compte que les enseignants n'ont aussi pour leur part, échappé au balai des bulldozers. Leur absence constatée en classe au même titre que leurs élèves, constituent des raisons pour lesquelles, il y a nécessité d'entreprendre des stratégies permettant de corriger cet autre cancer qui risque d'avoir des répercussions sur les examens de fins d'année, qui s'annoncent après une paralysie du système éducatif pendant plus de trois longs mois.

Par ailleurs, les écoles démolies sur le site causent de nouveaux problèmes d'insertion des élèves « déguerpis », dans un contexte d'incapacité incontestable pour les écoles publiques de contenir de nouveaux élèves, au vu de leurs effectifs extrêmement pléthoriques. Inclure dans le plan d'urgence, la construction de nouvelles infrastructures scolaires, offrant ainsi la possibilité aux élèves victimes de reprendre de manière normale le chemin de l'école, est la recommandation que nous formulons à cet effet.

➤ **Rendre moins couteux et rapprocher davantage les services fonciers aux populations**

Selon les données de la littérature, les occupants de terres se contentent très souvent des attestations de cession ou de donation délivrées par le délégué de quartier (ou coutumiers), sans valeur juridique considérable. Cette information ayant été confirmée par les données collectées s'explique par le fait que le passage devant les autorités compétentes, connu pour être à la fois couteux et lent, place en conséquence mieux les délégués de quartier beaucoup moins chers et plus proches de la population. Ces derniers avec leurs complices, morcellent et revendent les terres, avant de courir parfois derrière les services de l'Habitat et des Domaines pour une régularisation à posteriori. La recommandation qu'il convient de formuler est de rendre moins couteux les procédures d'obtention des titres fonciers et rapprocher davantage les services rattachées à cet effet aux populations.

➤ **Démarrer une enquête de démantèlement du réseau de délivrance frauduleuse des documents fonciers**

Les données de la présente enquête ont été d'un apport inestimable en termes d'appréhension du mécanisme complexe et illégal d'octroi des documents fonciers. Il apparait nécessaire pour l'État d'ouvrir une enquête exhaustive à cet effet, afin de déterminer la provenance des titres et autres documents fonciers, de situer l'implication des uns et des autres, et de permettre aux citoyens qui ont été victime de tromperies d'agents tapis dans l'ombre, d'être rétablis dans leur droit [7]. Ainsi, l'arrêté conjoint A/2013/2374/MATD/Cab/DNAT/SGG/13 du 7 juin 2012, portant interdiction formelle d'authentification et de transfert de propriété pour les membres des conseils de quartier et de districts, signé par le MATD et le Ministre de la Justice [2] se doit d'être appliqué. Toutes les personnes qui se sont données à ces pratiques abusives doivent être poursuivies et condamnées. L'État ne peut donc pas se prévaloir de ses propres fautes en se défaussant sur des citoyens qui ont eux-mêmes été victime de la fourberie des agents publics. [2]

A la société civile et les medias :

➤ **Sensibiliser continuellement la population**

Multiplier les séances de sensibilisation à l'endroit des citoyens afin qu'ils se réservent désormais d'occuper les domaines publics, se référer aux services compétents de l'Etat pour l'acquisition des terrains de manière à éviter ces situations semblables aux réalités de ces derniers

temps à Kaporo rails.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

Articles et Rapports

1. Rano-Nguema, « Politique de déguerpissement et processus de restructuration des territoires de Libreville [Gabon] », *L'Espace Politique* [Online], 22 | 2014-1, Online since 17 March 2014, connection on 13 March 2019. URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/3014> ; DOI : 10.4000/espacepolitique.3014)
2. Appui à l'organisation des Etats Généraux sur le Foncier et réalisation du Cadre d'Analyse de la Gouvernance Foncière (CAGF) en GUINEE (Conakry) 2015. Rapport final.
3. Moustapha Diop. La violence ethnique de l'État postcolonial. Le cas de la Guinée. *TUMULTES*, numéro 44, 2015
4. Mission organisée par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) avec la participation de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA), Novembre 2018. Rapport de mission en Guinée
5. Alpha Amadou Bano Barry et al., Étude situationnelle sur la famille en Guinée (2006)
6. Guineetime.Com

Sites Internet

7. <https://www.jeuneafrique.com/mag/315130/societe/a-conakry-loi-bulldozers-regne/>
8. www.guinee7.com